

Séance du 05 juin 2008

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à M. le Maire, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : **VIE SOCIALE - Jeunesse et vie associative - Contrat Educatif Local - Convention avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports**

Monsieur JAUSSAUD présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Contrat Educatif Local a pour objectif le développement d'activités éducatives en direction des enfants et des jeunes.

Ainsi des actions organisées par la Ville de Bayonne rejoignent les objectifs de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et peuvent, donc être soutenues financièrement.

La Direction Départementale Jeunesse et Sports se propose d'apporter un soutien financier de 8 000 € pour l'année 2008, décomposé comme suit :

.../...

- Activités physiques péri et extra scolaires 5 000 €
- Opération « entre Fourchette et Couteau » 1 500 €
- Ticket Découverte 1 500 €

En conséquence, je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention financière avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.